

**LES CATÉGORIES EN BREF**
**LA PÉRIODE DE RÉFÉRENCE POUR TOUTES LES CATÉGORIES EST DU 15 NOVEMBRE 2023 AU 14 NOVEMBRE 2024.**

CATÉGORIE		DESCRIPTION	CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ
Athlète	Niveau international F & M	Une personne qui pratique un sport dans une ou des disciplines sportives, individuelles ou collectives et qui évolue dans un réseau de compétition de niveau mondial ou international, reconnu par une Fédération sportive.	Athlète qui s'illustre et participe régulièrement à des compétitions de niveau international (sont automatiquement inclus dans cette catégorie les Jeux olympiques, les Jeux paralympiques, les Jeux du Commonwealth, les Jeux panaméricains, les Jeux parapanaméricains, les Universiades et la compétition du plus haut niveau dans son sport).
	Sport individuel Niveau national F & M	Une personne qui pratique un sport dans une ou des disciplines sportives individuelles et qui a évolué de façon majoritaire au cours de l'année dans un réseau de compétition de niveau canadien ou supérieur au niveau québécois, reconnu par une Fédération sportive.	Athlète de niveau collegial et/ou universitaire participant au plus haut niveau disponible dans sa région. Et/ou reconnu comme élite ou relève par le gouvernement du Québec.
	Sport collectif Niveau national F & M	Une personne qui pratique un sport dans une ou des disciplines sportives collectives et qui a évolué de façon majoritaire au cours de l'année dans un réseau de compétition de niveau canadien ou supérieur au niveau québécois, reconnu par une Fédération sportive.	
	Sport individuel Niveau québécois F & M	Une personne qui pratique un sport dans une ou des disciplines sportives individuelles et qui évolue dans un réseau de compétition de niveau québécois ou inférieur, reconnu par une fédération sportive.	Être âgé de 17 ans ou moins. Est exclu, l'athlète identifié Élite ou Relève par le gouvernement du Québec.
	Sport collectif Niveau québécois F & M	Une personne qui pratique un sport dans une ou des disciplines sportives collectives et qui évolue dans un réseau de compétition de niveau québécois ou inférieur, reconnu par une fédération sportive.	
	Senior par excellence	Une personne (homme ou femme), âgée de 50 ans ou plus, qui pratique un sport dans une ou plusieurs disciplines sportives, individuelles ou collectives, et qui évolue dans un réseau de compétition de niveau régional, québécois, canadien ou supérieur.	
	Par excellence ayant un handicap	Une personne (homme ou femme) ayant une déficience intellectuelle qui pratique un sport dans une ou des disciplines sportives, individuelles ou collectives, et qui évolue dans un réseau de compétition structuré et reconnu par une fédération sportive ou par les Olympiques spéciaux du Québec.	
Équipe	Par excellence	L'équipe dont les membres sont âgés de 17 ans ou plus, qui a évolué au cours de l'année dans un réseau de compétition reconnu par la Fédération québécoise sportive de leur sport respectif, qui s'est illustré par ses performances sur la scène québécoise ou canadienne ou internationale.	
	Mineure par excellence	L'équipe dont les membres sont majoritairement âgés de 16 ans ou moins, qui a évolué au cours de l'année dans un réseau de compétition reconnue par la Fédération québécoise sportive de leur sport respectif, et qui s'est illustrée par leurs performances sur la scène québécoise ou canadienne ou internationale.	
Entraîneur	Par excellence	Une personne (homme ou femme) reconnue pour sa compétence et son implication dans le développement d'athlètes ou d'équipes au niveau québécois, canadien ou international.	
	De développement par excellence	Une personne (homme ou femme) reconnue pour sa compétence et son implication dans le développement d'athlètes ou d'équipes au niveau local ou régional, auprès d'athlètes de 16 ans ou moins.	
Officiel	De la relève	Une personne (homme ou femme) qui agit à titre d'officiel depuis moins de 5 ans et reconnue pour sa compétence et son implication à titre d'officiel, d'arbitre, de juge, d'annonceur, de chronométrateur, de marqueur ou toute autre fonction d'officiel, reconnue par une Fédération sportive, officiant à l'occasion des tournois ou des compétitions fédérées. Officiel actif au sein d'une (des) structure(s) sportive(s) depuis moins de 5 ans.	
	Par excellence	Une personne (homme ou femme) reconnue pour sa compétence et son implication à titre d'officiel, d'arbitre, de juge, d'annonceur, de chronométrateur, de marqueur ou toute autre fonction d'officiel, reconnue par une Fédération sportive, officiant à l'occasion des tournois ou des compétitions fédérées. *** Un récipiendaire ne peut être remis en candidature pour une période de 5 ans ***	
Bénévole ou équipe par excellence		Un bénévole ou une équipe de bénévoles reconnu(e) pour sa contribution à la promotion et au développement du sport en région ou au sein d'un conseil d'administration d'un organisme sportif (club, organisation locale, association régionale, fédération québécoise, association canadienne) ou d'un organisme sportif ou événementiel, et qui ne reçoit aucune rémunération pour son travail. Le remboursement de frais de séjour et de déplacement occasionnés par son implication n'est pas considéré comme une rémunération.	
Évènement par excellence	Niveau interprovincial, canadien ou supérieur	L'activité, ou une série d'activités, sanctionnée par une fédération sportive québécoise ou une association sportive canadienne, qui s'est déroulée en région et qui a accueilli des participants provenant de différentes provinces du Canada ou de divers pays, s'étant distinguée par son ampleur, la qualité de son organisation, son bon déroulement ainsi que ses retombées sportives, économiques, médiatiques et promotionnelles.	
	Niveau régional interrégional, provincial	L'activité, ou une série d'activités, sanctionnée par une fédération sportive québécoise ou une association sportive canadienne, qui s'est déroulée en région et qui a accueilli des participants provenant de la région ou de différentes régions du Québec, s'étant distinguée par son ampleur, la qualité de son organisation, son bon déroulement ainsi que ses retombées sportives, économiques, médiatiques et promotionnelles.	